



ARVERNE GROUP

# RAPPORT DE MISSION ANNÉE 2023

**ARVEN**

LISTED

EURONEXT

# NOTRE RAISON D'ÊTRE

Par son savoir-faire unique, le groupe Arverne libère le potentiel des géo-ressources et les valorise durablement pour une transition énergétique pragmatique au service de la prospérité des territoires.

# SOMMAIRE

<b>01</b>	<b>EDITO DU PDG</b>	<b>04</b>
<b>02</b>	<b>RENCONTRE AVEC LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE MISSION</b>	<b>05</b>
<b>03</b>	<b>ARVERNE GROUP EN BREF</b>	<b>06</b>
<b>04</b>	<b>NOTRE MISSION</b> Notre raison d'être Les mots clés de notre raison d'être	<b>07</b>
<b>05</b>	<b>CHEMIN VERS L'ENTREPRISE À MISSION</b> Les dates clés	<b>08</b>
<b>06</b>	<b>LE COMITÉ DE MISSION : SES MEMBRES</b> Membres externes Membres internes Des profils complémentaires pour une gouvernance optimale	<b>09</b>
<b>07</b>	<b>NOTRE FEUILLE DE ROUTE</b>	<b>10</b>
<b>08</b>	<b>NOS 10 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<b>11</b>
<b>09</b>	<b>NOS RÉALISATIONS</b> Climat et environnement Collaborateurs Territoires	<b>12</b>
<b>10</b>	<b>APPRÉCIATION DU COMITÉ DE MISSION</b>	<b>19</b>
<b>11</b>	<b>RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT</b>	<b>20</b>



**PIERRE BROSSOLLET**  
**FONDATEUR ET PDG D'ARVERNE GROUP**

Ce premier rapport de mission d'Arverne Group marque une étape significative dans notre parcours de société à mission.

En avril 2022, nous avons pris une décision fondamentale qui reflète notre profond engagement envers un avenir plus responsable : Arverne est devenue une société à mission. Ce choix vient de notre conviction que le succès d'une entreprise ne se mesure pas seulement à ses réussites commerciales et financières, mais également à son impact positif sur la société et l'environnement qui l'entourent.

La mission d'Arverne Group est exprimée clairement dans sa raison d'être : « Par son savoir-faire unique, le groupe Arverne libère le potentiel des géo-ressources et les valorise durablement pour une transition énergétique pragmatique au service de la prospérité des territoires. » Cette raison d'être est bien plus qu'un simple discours. C'est la boussole qui guide chacune de nos décisions, des plus petites aux plus stratégiques.

Ces derniers mois, des avancées importantes dans le déploiement de notre mission ont été réalisées. Nous avons posé des premiers jalons en installant notre comité de mission composé de profils divers et complémentaires. Je remercie Manoelle, Tiphaine, Lucie et Guillaume d'avoir accepté ce rôle et de nous aider à avancer dans la structuration et la mise en œuvre de nos objectifs environnementaux et sociaux. Cette année, nos premiers objectifs opérationnels ont également été définis. Nous suivons attentivement ces indicateurs au niveau du groupe et au sein de chaque filiale. Car toutes les activités du groupe sont parties prenantes de notre mission : travaux de forage profond et en surface, géothermie et lithium géothermal. Notre volonté est d'embarquer l'ensemble de la chaîne de valeur dans l'application de notre mission.

Le 19 septembre 2023, Arverne Group a franchi une étape cruciale dans son développement en entrant sur Euronext Paris. Nous sommes la 1ère entreprise à mission à s'introduire en bourse, ce qui représente un signal fort prouvant, s'il en était encore nécessaire, qu'il est possible de combiner développement durable et performance.

Ce rapport de mission détaille les premières réalisations d'Arverne Group en tant qu'entreprise à mission. Je suis fier du travail déjà accompli et remercie chaleureusement l'ensemble des collaborateurs du groupe. J'ai néanmoins conscience que ces succès restent des étapes sur un chemin plus long.

Poursuivons, tous ensemble, avec détermination et intégrité, notre mission pour créer un impact positif et durable pour notre planète et les générations à venir.

# RENCONTRE AVEC LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE MISSION

Manoelle Lepoutre a effectué une carrière internationale de plus de 40 ans dans l'industrie et le secteur de l'énergie, dont 20 ans dans des postes de dirigeante, sur des projets opérationnels aussi bien que de transformation corporate. Elle a également une expérience de plus de 10 ans en tant qu'administratrice indépendante d'une société cotée SBF120 ainsi que diverses expériences au sein de comités consultatifs et de comités scientifiques.

Manoelle est membre élue de l'Académie des Technologies et Vice-Présidente, déléguée à la valorisation depuis décembre 2023.

Elle met aujourd'hui son expérience d'intégration des enjeux au service des stratégies d'entreprise et conseille des dirigeants qui souhaitent développer avec succès leur entreprise, en créant et en partageant plus de valeur pour toutes leurs parties prenantes.



## *Pourquoi avez-vous accepté de rejoindre le Comité de mission d'Arverne Group ?*

Je partage l'enthousiasme des dirigeants et salariés du Groupe Arverne, engagés dans une aventure industrielle au service des transformations nécessaires dans le domaine de l'énergie. Accompagner Arverne dans sa démarche d'entreprise à mission a beaucoup de sens pour moi et j'espère aussi pour toutes ses parties prenantes.

## *Comment se sont passés ces premiers mois au sein du Comité de mission ?*

Très bien ! Fin juin 2023, Arverne m'a contactée pour me proposer d'intégrer le comité de mission. J'ai tout de suite accepté. Nous avons eu deux réunions en quelques mois et plusieurs échanges par écrit.

Je connais Pierre Brossollet depuis des années. J'ai suivi son parcours et les débuts d'Arverne. Dès les premières réflexions sur l'entreprise à mission, Pierre m'a associée à certains ateliers qui ont été organisés par le groupe. Je trouve d'ailleurs intéressant d'avoir convié des personnes extérieures à l'entreprise dès le départ. Cela permet de s'appuyer sur un regard nouveau et d'avoir la perception de tiers externe au quotidien de l'entreprise. Le comité de mission existait finalement avant l'heure !

## *Que pensez-vous du statut de société à mission ?*

Ce statut spécifique en droit français est une bonne chose. L'entreprise qui choisit de devenir une société à mission souhaite s'engager en ancrant dans ses statuts sa raison d'être ainsi que des objectifs environnementaux et sociaux. C'est un message important envoyé à ses parties prenantes, que ce soient ses actionnaires, partenaires, fournisseurs, clients mais également ses collaborateurs.



# ARVERNE GROUP EN BREF

*Valoriser les ressources locales et renouvelables du sous-sol au service de la transition énergétique*



**Que faisons-nous ?** Nous sommes un nouvel acteur industriel et pluridisciplinaire qui développe le potentiel des géo-ressources pour relever les principaux défis de la transition énergétique.



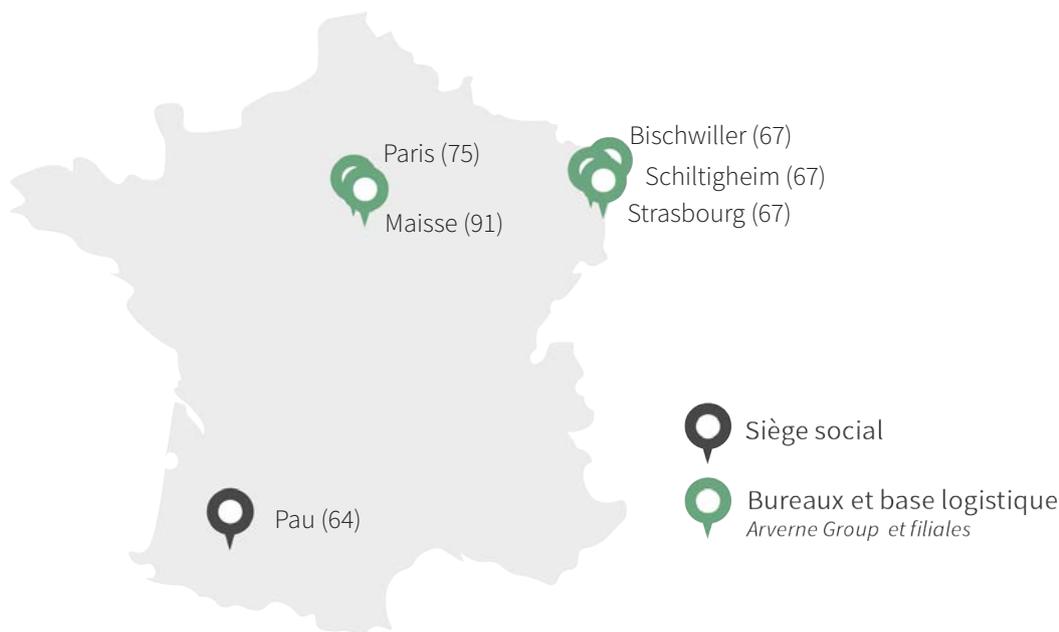
**Comment ?** Une organisation intégrée avec des filiales (2gré, Arverne Drilling Services, Lithium de France et DrillHeat) intervenant sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la géothermie et du lithium.



**Qui sommes-nous ?** Une entreprise engagée d'environ 160 employés sur plus de 7 sites et chantiers en France.



**Pourquoi ?** Le groupe Arverne milite avec audace pour une transition énergétique pragmatique et pour une société vertueuse en s'appuyant sur les femmes et les hommes de l'entreprise et des territoires.



**2gré**

**Lithium de France**  
chaleur & lithium géothermal

**arverne**  
DRILLING

**DrillHeat**

# NOTRE MISSION

« Par son savoir-faire unique, le groupe Arverne libère le potentiel des géo-ressources et les valorise durablement pour une transition énergétique pragmatique au service de la prospérité des territoires. »

Dans ses statuts, Arverne Group s'engage :



## Pour la planète :

Agir en énergéticien audacieux pour défendre une transition énergétique pragmatique



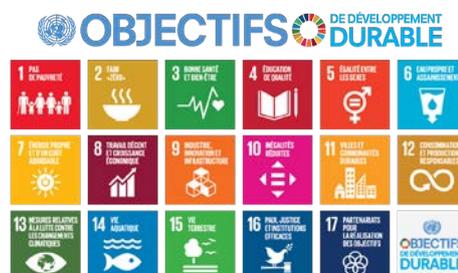
## Pour l'humain et les territoires :

Encourager une société vertueuse en s'appuyant sur les femmes et les hommes de l'entreprise et des territoires

## LES MOTS CLÉS DE NOTRE RAISON D'ÊTRE

L'objectif d'Arverne Group était de définir une mission qui lui est propre, qui rend compte de sa singularité et de la contribution positive que le groupe souhaite apporter à la société.

De nombreuses discussions ont eu lieu durant 6 mois en 2021 pour définir la raison d'être du groupe. Un comité de pilotage interne, accompagné de parties prenantes externes, a travaillé, lors d'ateliers, sur les thématiques clés pour le groupe, puis les a analysées au regard des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies pour déterminer la raison d'être finale du groupe.



Quels sens ont, pour Arverne, les mots utilisés dans sa raison d'être ?

**Savoir-faire** : correspond à l'expertise du sous-sol des équipes

**Groupe** : représente le collectif et le souhait d'embarquer toutes les filiales dans la démarche

**Libérer le potentiel** : signifie qu'il existe une puissance sous-exploitée qu'il est nécessaire de faire émerger

**Géo-ressources** : couvrent les ressources de la Terre ; c'est un mix entre les mots ressources du sous-sol et les géo-énergies

**Valoriser durablement** : intègre la notion de création de valeur sur le long terme

**Transition énergétique pragmatique** : est une transition réaliste qui vise un mix énergétique décarboné tout en tenant compte de la réalité de la demande actuelle en énergie ainsi que du rythme de la transition énergétique

**Prospérité des territoires** : ancre localement les activités économiques du groupe au profit des territoires et des populations, en fournissant l'accès à une énergie locale, en circuit court, disponible et décarbonée.

# NOTRE CHEMIN VERS L'ENTREPRISE À MISSION

Arverne Group s'est lancé en 2021 dans la définition et l'affirmation de sa mission. Le Groupe a avancé, mois après mois, sur son chemin d'entreprise à mission tout en structurant, en parallèle, ses activités avec la création de ses filiales et le développement de nouveaux segments d'activité.

Le travail de formulation de la raison d'être et des objectifs statutaires a été engagé par la Direction Générale avec les actionnaires et des experts externes. La mission étant la boussole stratégique d'une entreprise, il est primordial que les dirigeants se saisissent du sujet. Chez Arverne Group, ce fut le cas dès le départ.

Plus de 6 mois de travail collaboratif et d'échanges ont été nécessaires pour aboutir à la définition de la mission du Groupe. Ensuite, des échanges en interne, ainsi qu'avec le Comité de mission et le Conseil d'administration ont eu lieu afin de déterminer des objectifs opérationnels reflétant l'ambition d'Arverne, dans un contexte de transformation majeure de l'entreprise avec la fusion avec l'entité Transition puis l'introduction en bourse du Groupe en septembre 2023.

## LES DATES CLÉS

2021

**Mars** : Kick-off voyage vers l'entreprise à mission

**Mai** : Deux séminaires pour comprendre les enjeux d'une entreprise à mission

**Juillet** : Un séminaire pour affiner la raison d'être et les objectifs statutaires

**Septembre** : Atelier de validation de la mission du Groupe

2022

**Février** : Vote en Assemblée Générale Extraordinaire de la raison d'être et des objectifs statutaires

**Avril** : Nouveau K-bis d'Arverne Group, société à mission

**Mai - Juillet** : Début des réflexions sur les objectifs opérationnels, entretiens avec les dirigeants de l'entreprise

**Septembre - Novembre** : Envoi d'un questionnaire aux équipes opérationnelles pour identifier les thématiques et actions clés et analyses des réponses

**Décembre** : Séminaire de la Direction générale pour formuler les objectifs opérationnels du Groupe

2023

**Février** : Travail sur les engagements au sein des filiales pour contribuer à la mission du Groupe

**Juin-Juillet** : Travail sur la composition du comité de mission, échanges sur les objectifs opérationnels avec les filiales

**Septembre** : Première réunion du comité de mission et sélection de l'OTI

**Novembre** : Collecte des réalisations sur les objectifs opérationnels

**Décembre** : Seconde réunion du Comité de mission et élaboration du rapport du Comité de mission

# LE COMITÉ DE MISSION

Le Comité de mission a été installé en septembre 2023. Il s'est réuni deux fois entre septembre et décembre 2023, en parallèle d'échanges réguliers.

## Ordre du jour - Réunion du 20 septembre 2023

- Présentation de la mission d'Arverne Group
- Présentation du rôle du comité de mission
- Travail sur les objectifs opérationnels

## Ordre du jour - Réunion du 21 décembre 2023

- Election du Président du comité
- Analyse des résultats sur les objectifs opérationnels
- Travail sur le rapport du comité de mission

## MEMBRES EXTERNES



**Manuelle Lepoutre**

Présidente du Comité de mission  
*Administratrice de sociétés et experte Energie,  
Innovation, RSE*



**Tiphaine Auzière**

Membre du Conseil d'administration  
d'Arverne Group  
*Avocate*

## MEMBRES INTERNES



**Lucie Lefort**

Responsable Qualité, Hygiène, Sécurité,  
Environnement d'Arverne Drilling Services



**Guillaume Tarnaud**

Directeur Développement, Planning et  
Maîtrise des risques d'Arverne Group

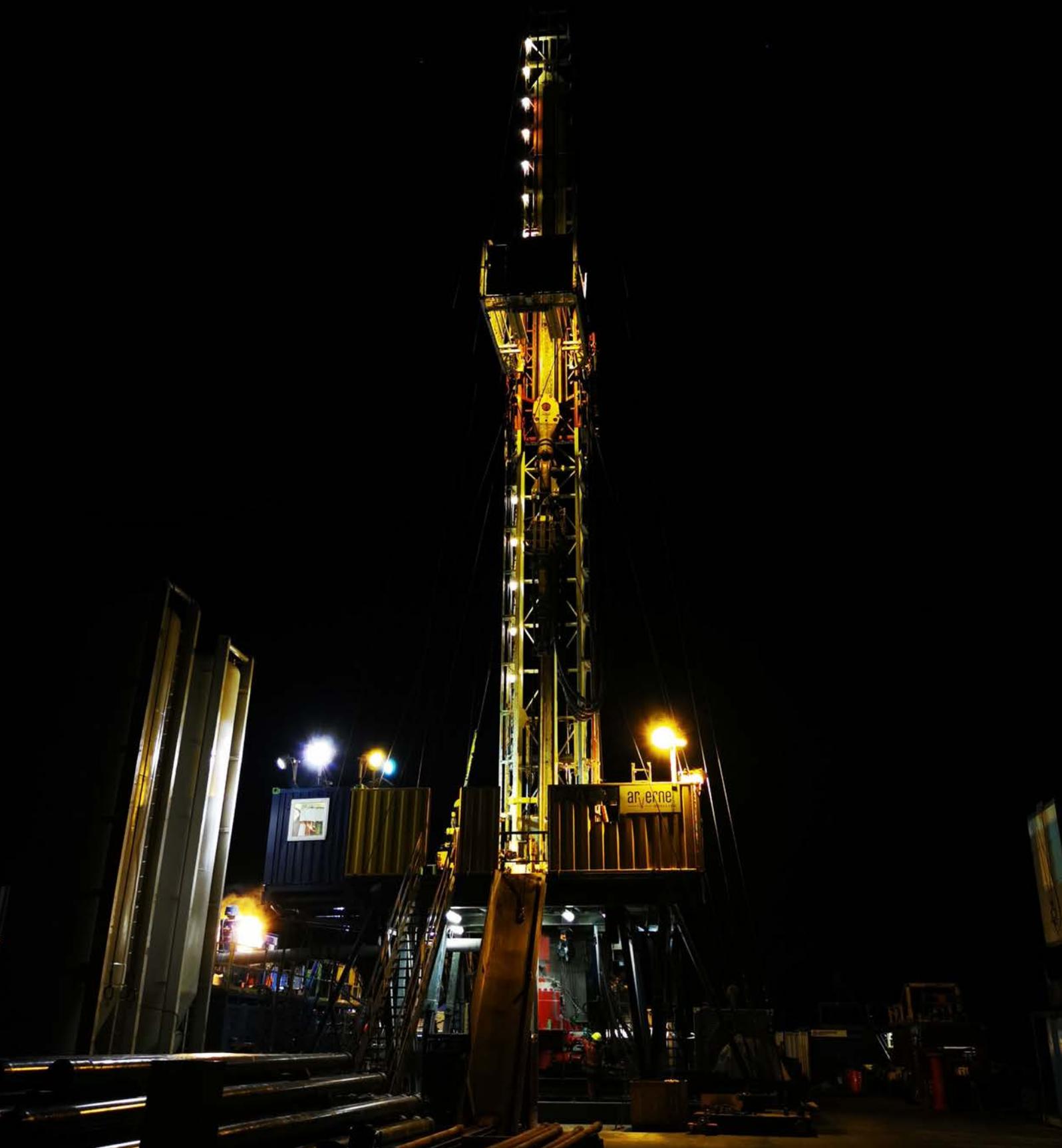
## DES PROFILS COMPLÉMENTAIRES POUR UNE GOUVERNANCE OPTIMALE

Arverne Group a choisi une composition du comité de mission équilibrée entre les membres externes à l'entreprise et les salariés du Groupe. Chaque membre du Comité apporte son expertise et la diversité des profils des membres permet des échanges riches et nourris.

Le Comité de mission comprend un membre du Conseil d'administration ainsi qu'un membre du Comité Exécutif qui font le lien avec les autres instances de gouvernance du groupe Arverne.

# NOTRE FEUILLE DE ROUTE

Engagements & Objectifs opérationnels



# NOS 10 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Le groupe Arverne a agi et progressé en 2023 sur ses 10 objectifs. Les objectifs annuels ont été remplis (en vert ci-dessous ). Concernant ceux qui ont un horizon de temps plus long, des avancées ont été réalisées et le Groupe est en bonne voie pour réaliser ses objectifs (en orange ci-dessous ).

## CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

01. Première mesure des émissions de CO2 du groupe (scopes 1, 2 et 3) d'ici fin 2024 suite à la mise en place d'une méthodologie de calcul 
02. Première mesure des émissions de CO2 évitées grâce à nos projets (scope 4) d'ici fin 2024 suite à la mise en place d'une méthodologie de calcul 
03. Au moins 2 actions d'innovation sur le périmètre du groupe pour minimiser notre impact environnemental 
04. Au moins 4 actions de plaidoyer au total au niveau du groupe pour promouvoir les bienfaits de la géothermie ou du lithium géothermal 

## COLLABORATEURS

05. Au moins 1 action par entité visant à améliorer la qualité de l'expérience collaborateur 
06. Assurer la formation au code de conduite de 100% des collaborateurs d'ici fin 2024 \* 
07. D'ici fin 2024, élaborer une structure et les conditions, au niveau du groupe, encourageant les collaborateurs qui le souhaitent à s'engager au profit de projets œuvrant pour une société plus durable et plus solidaire dans les territoires 

## TERRITOIRES

08. Soutien à au moins 1 évènement associatif dans chaque région principale d'implantation du groupe 
09. Déploiement d'actions de concertation et d'information avec les territoires, au-delà de la réglementation applicable, pour la majorité de nos projets de production des ressources du sous-sol 
10. Favoriser, pour les chantiers de forage, la réinsertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi par exemple en nouant un partenariat avec une structure spécialisée accompagnant les demandeurs d'emploi 

\*hors recrutements du dernier trimestre 2024

# NOTRE OBJECTIF STATUTAIRE N°1



*Agir en énergéticien audacieux pour défendre une transition énergétique pragmatique*



Si Arverne Group souhaite devenir un acteur majeur dans le secteur des énergies renouvelables en France et au-delà, c'est d'abord et avant tout pour soutenir le développement et la prospérité des territoires, en conjuguant **écologie et innovation**.

Pour atteindre cet objectif, nous **valorisons les ressources du sous-sol** et voulons produire l'énergie là où elle est destinée à être consommée, en privilégiant les circuits courts, au service des besoins de la collectivité et de l'économie locale.

Avec un parti pris, qui signe la singularité de notre aventure : aller là où les autres ne vont pas, en puisant dans le sous-sol une source d'énergie nouvelle et renouvelable, la géothermie, ouvrant de nouveaux possibles, dans le cadre d'une transition énergétique pour le bien de tous.

## NOS OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET NOS RÉALISATIONS

### CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Avant de définir une trajectoire et des objectifs en termes d'émissions de gaz à effet de serre, il est nécessaire de faire un état des lieux. Arverne Group s'engage par conséquent, dans un premier temps, à **mesurer les émissions de gaz à effet de ses activités**. En parallèle, le groupe déploie d'ores et déjà **des actions innovantes pour minimiser ses impacts sur l'environnement**.

01. Première mesure des émissions de CO2 du groupe (scopes 1+2+3) d'ici fin 2024, suite à la mise en place d'une méthodologie de calcul

02. Première mesure des émissions de CO2 évitées grâce à nos projets d'ici fin 2024, suite à la mise en place d'une méthodologie de calcul

### NOS RÉALISATIONS



En 2023, une première estimation concernant les émissions de CO2 a été réalisée couvrant une partie du périmètre financier actuel. Afin de pouvoir construire un outil interne permettant au groupe, en 2024, puis chaque année, de comptabiliser précisément ses émissions directes, indirectes ainsi que celles évitées grâce à ses activités, au cœur du défi de la décarbonation, Arverne a sélectionné une société spécialisée dans les bilans carbone pour être accompagnée dans ce projet au cours de l'année 2024.

## 03. Au moins 2 actions d'innovation par an pour minimiser notre impact environnemental

### NOS RÉALISATIONS

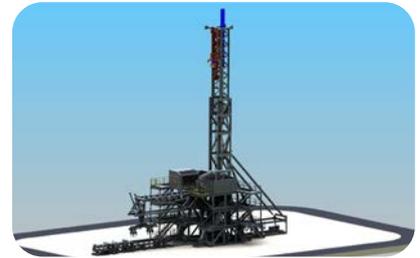
Innover, c'est améliorer l'existant. Arverne Group a la volonté de mettre en place des nouveaux process, de réfléchir à des approches différenciantes permettant de réduire les impacts de ses activités.

Au total, 5 actions ont été déployées en 2023.

Arverne Drilling Services a, par exemple, co-conçu avec le fabricant allemand Herrenknecht, un nouvel appareil de forage pour les marchés ultra urbains intégrant certaines contraintes environnementales : empreinte au sol réduite, niveau sonore réduit et hauteur du mat limitée.

Quant à Lithium de France, elle a notamment pris en compte les impacts environnementaux du futur procédé d'extraction du lithium dès sa conception de façon proportionnelle aux aspects techniques et financiers. Ainsi, deux études ont été effectuées pour réaliser une Analyse de Cycle de Vie (ACV) continue comme outil d'aide à la décision sur l'impact environnemental du futur procédé d'extraction du lithium. **Cette action débutée en 2022 a pris tout son ampleur l'année suivante en permettant concrètement de sélectionner certains procédés en 2023.**

En 2023, la société de forage de surface DrillHeat a participé à un appel à projet de l'ADEME pour contribuer à une série de tests visant une meilleure cimentation des sondes géothermiques, cette dernière permettant notamment une efficacité énergétique maximisée et une diminution de la consommation de ciment.



Le mix énergétique de la France doit évoluer vers une énergie moins carbonée et favoriser davantage les énergies renouvelables pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et la neutralité carbone à horizon 2050. La diversification du mix énergétique nécessite de faire de la pédagogie. Arverne intervient régulièrement dans les débats et communique activement pour promouvoir les énergies propres et la décarbonation.

## 04. Au moins 4 actions de plaidoyer par an au total au niveau du groupe pour promouvoir les bienfaits de la géothermie ou du lithium géothermal

### NOS RÉALISATIONS

Que ce soit à travers des rendez-vous avec des décideurs publics, des participations à des Salons (les Géodays) ou des interventions à des conférences à Paris (les Assises de l'Industrie ou Géothermie Grand Est) ou en région (Territoires d'Industrie à Pau), le Groupe participe activement à la promotion de la filière et à la pédagogie nécessaire sur les atouts de la géothermie et du lithium géothermal. C'est en expliquant les bienfaits de la chaleur renouvelable et locale que les collectivités et les industriels décideront de passer à la géothermie pour décarboner leurs usages.

Le développement du lithium géothermal en France permettra, quant à lui, l'essor de la mobilité électrique en répondant notamment aux besoins des gigafactories installées dans nos territoires.

Pour toucher un public plus large, et apprendre en se divertissant, le Groupe Arverne a eu l'idée de créer une bande dessinée « Les Mondes d'Arven ». Au total, **10 actions de plaidoyer** ont été réalisées en 2023.



# NOTRE OBJECTIF STATUTAIRE N°2



*Encourager une société vertueuse en s'appuyant sur les femmes et les hommes au sein de l'entreprise et des territoires*



Arverne, c'est avant tout une aventure humaine. Une histoire de rencontres entre des femmes et des hommes habités par une même vision et une même envie de servir le bien commun, au sein des territoires, en faisant bouger les choses.

Tous partagent les mêmes valeurs de liberté, d'humanisme, d'engagement, d'audace, de responsabilité et d'exigence. Pour renouveler le secteur et le métier des énergies, grandir ensemble et favoriser une transition énergétique juste qui profite à tous.

Arverne group veille à partager la valeur créée par l'entreprise avec l'ensemble de son écosystème car c'est en embarquant ses salariés, ses partenaires et les acteurs et communautés des territoires où elle opère que le groupe continuera à croître durablement.



# NOS OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET NOS RÉALISATIONS

## COLLABORATEURS

Arverne s'engage à œuvrer pour le bien-être de ses collaborateurs en veillant à leur offrir un cadre de travail engageant et épanouissant. Le groupe est, en effet, persuadé que prendre soin de ses collaborateurs permet de créer une atmosphère propice à la créativité, à la collaboration et à la performance. Ce cercle vertueux où des collaborateurs épanouis sont plus engagés et investis dans la réussite de l'entreprise se traduit également par une plus grande attractivité pour de nouveaux talents.

**05.** Au moins 1 action par an par entité visant à améliorer la qualité de l'expérience collaborateur

## NOS RÉALISATIONS

L'expérience collaborateur fait notamment référence à la qualité de vie au travail. Il s'agit du parcours d'un employé dans l'entreprise, de la phase de recrutement jusqu'à son départ éventuel de la structure. Celle-ci consiste à faire vivre une expérience positive aux salariés dans leurs interactions avec l'entreprise.

Arverne Group s'emploie chaque jour à améliorer l'expérience de ses collaborateurs et chaque filiale a déployé des actions en 2023.

- Chez Arverne Drilling Services : un nouveau système de rotation a été mis en place et a été inscrit dans l'Accord de performance permettant un rythme plus équilibré entre vie professionnelle et vie personnelle avec 3 semaines sur les chantiers puis 3 semaines de congés.
- DrillHeat a déployé une app digitale pour faciliter la remontée d'informations du terrain et renforcer la culture HSE sur les chantiers. Des rapports hebdomadaires sur les réalisations de tous sont envoyés à l'ensemble des collaborateurs.
- Après avoir mis en place une charte favorisant le télétravail, 2gré souhaite lancer un appel d'offres pour mettre en place une meilleure mutuelle.
- En complément du télétravail contractuel formalisé en 2023, Lithium de France a déployé un dispositif d'aide à la parentalité (financement de frais de garde pour les enfants) qui a permis à 3 employés d'en bénéficier en 2023.
- Enfin, Arverne Group a décidé, au moment de l'introduction en bourse de la société, d'attribuer à l'ensemble de ses collaborateurs 100 actions gratuites, pour les remercier de leur engagement et ancrer celui-ci dans le temps.



### Triple certification ISO : santé-sécurité, qualité et environnement

Arverne Drilling Services, filiale d'Arverne dédiée aux activités de forage profond, a obtenu en 2023 les certifications AFNOR ISO 45001 sur la santé-sécurité, ISO 9001 sur la qualité et ISO 14001 sur l'environnement pour ses sites de chantier, sa base logistique ainsi que son siège social. Cette triple certification consacre l'application des équipes pour répondre aux standards les plus exigeants de l'industrie. Elle illustre la volonté d'Arverne Drilling Services de concilier ses objectifs de croissance pour devenir le leader français du forage, tout en garantissant des conditions de travail meilleures et plus sûres ainsi que la prise en compte des enjeux environnementaux dans ses activités au quotidien.



« Ces trois certifications sont la reconnaissance d'une démarche initiée depuis plusieurs années et un gage de notre statut d'entreprise à mission. Elles témoignent de l'engagement de la direction et de tous les collaborateurs dans l'amélioration continue des processus et des services. C'est une étape importante dans le développement d'Arverne Drilling Services, assurant à nos clients et partenaires une qualité opérationnelle et un savoir-faire au service de leurs intérêts. »

Pierre Brossollet, Président Directeur Général d'Arverne Group

06. Assurer la formation au code de conduite de 100% des collaborateurs d'ici fin 2024 \*

## NOS RÉALISATIONS

Le code de conduite d'Arverne a été élaboré en 2023 et validé par le comité d'audit du Conseil d'administration du groupe. Une procédure d'alerte a également été déployée. Le code de conduite a été présenté en décembre lors d'un atelier regroupant une partie des cadres de l'entreprise. Des premiers échanges avec le département des Ressources Humaines ont eu lieu pour **réfléchir aux actions de sensibilisation les plus adaptées en fonction de l'exposition des divers collaborateurs** à mettre en œuvre en 2024.



07. D'ici fin 2024, élaborer une structure et les conditions, au niveau du groupe, encourageant les collaborateurs qui le souhaitent à s'engager au profit de projets œuvrant pour une société plus durable et plus solidaire dans les territoires

## NOS RÉALISATIONS

Le Groupe Arverne a commencé à analyser les bonnes pratiques existantes dans d'autres entreprises sur ce sujet. Des échanges avec un prestataire proposant une solution digitale pour porter des projets collaboratifs ont eu lieu. Plusieurs pistes sont à l'étude pour un développement en 2024.

\*hors recrutements du dernier trimestre 2024

## TERRITOIRES

Arverne a la volonté de contribuer activement au développement des territoires en tant qu'acteur responsable et intégré au sein du tissu local. Cela passe par le dialogue avec les acteurs locaux pour expliquer les projets, recueillir les avis et propositions. Cela se traduit également par l'aide au développement économique des territoires où le groupe opère en partageant la valeur via la création d'emplois, l'appel aux fournisseurs locaux quand cela est possible et l'accompagnement de certains évènements ou structures associatives locales.

### 08. Soutien à au moins un évènement associatif dans chaque région principale d'implantation du Groupe

#### NOS RÉALISATIONS

Le Groupe Arverne développe des projets sur tout le territoire. Il est plus particulièrement implanté en Nouvelle Aquitaine avec son siège social à Pau, dans le Grand Est avec les bureaux de Lithium de France et de DrillHeat, ainsi qu'en Ile-de-France avec sa base logistique et son antenne parisienne.

En 2023, Arverne Group a soutenu le Festival de musique Erard à Paris, la journée Anim'Maisse et est devenu sponsor de la Section Paloise à Pau.

En Alsace, Lithium de France a contribué au Festival de musique de Bischwiller.



Crédit photo : Maxime Marrimpoey

### 09. Déploiement d'actions de concertation et d'information avec les territoires, au-delà de réglementation applicable, pour la majorité de nos projets de production des ressources du sous-sol

#### NOS RÉALISATIONS

Afin d'informer la population locale et de co-construire son projet avec le territoire, Lithium de France a déjà mis en place plusieurs actions, avant le processus réglementaire obligatoire d'enquête publique. Des réunions de présentation du projet dans sa globalité ont été organisées avec 19 conseils municipaux, des agriculteurs concernés ainsi que des associations environnementales, notamment en amont des 2 campagnes sismiques effectuées sur le terrain.

Quant à la société 2gré qui a été créée en 2023, elle a déjà échangé avec de nombreux acteurs locaux en Nouvelle-Aquitaine, siège de la filiale et zone de détention de permis. Un bureau en Auvergne-Rhône-Alpes a été ouvert et une personne dédiée aux relations locales embauchée.

**Au total sur l'année 2023, c'est bien la majorité des projets de Lithium de France et de 2gré qui ont fait l'objet d'actions d'information et de concertation avec les acteurs locaux.**



# 10. Favoriser, pour les chantiers de forage, la réinsertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi par exemple en nouant un partenariat avec une structure spécialisée accompagnant les demandeurs d'emploi

## NOS RÉALISATIONS

DrillHeat a organisé un évènement de présentation des métiers de chantier avec l'agence Pôle Emploi de Pau, suivi d'un job dating. Suite à cette action, **la société a engagé dans son équipe, en contrat à durée indéterminée, une personne** initialement éloignée de l'emploi.

Afin de favoriser l'emploi local et de contribuer à l'emploi de ceux qui en sont éloignés, Arverne

Drilling Services s'est engagée dans plusieurs appels

d'offres à respecter un certain nombre d'heures d'insertion sociale.

Par ailleurs, des discussions au niveau du groupe ont démarré avec des structures nationales en vue d'un partenariat global visant à permettre à des personnes éloignées de l'emploi de travailler sur chantiers de forage et d'acquérir une formation d'avenir.



# APPRÉCIATION DU COMITÉ DE MISSION SUR L'ATTEINTE DE LA MISSION



## Manoelle Lepoutre

« Concernant les réalisations du groupe ces derniers mois, j'apprécie particulièrement la rigueur que s'est donnée Arverne Group pour la mesure de son impact sur le climat : la démarche est complète et intègre le scope 3, particulièrement complexe à estimer compte-tenu de la diversité de ses activités. Je suis aussi très sensible aux objectifs d'ancrage territorial et aux liens avec le territoire au travers d'actions de mécénat impliquant les salariés du groupe. »

Un objectif que pourrait se donner le groupe à l'avenir c'est de mesurer l'impact de ces actions sur les parties prenantes salariés et citoyens des territoires d'ancrage »

## Lucie Lefort

« Il s'agit pour moi d'une première expérience professionnelle au sein d'une entreprise à mission. C'est donc une réelle opportunité de pouvoir, au sein du comité de mission, challenger les objectifs du groupe et contribuer ainsi à faire avancer l'entreprise sur divers volets dont ceux liés à mon métier quotidien : les aspects QHSE. »

Ces derniers mois, le groupe a défini sa feuille de route qui me semble pertinente pour assurer un impact positif et durable sur les Hommes et les territoires, respectant ainsi sa raison d'être. »

Je suis notamment sensible aux actions d'innovation qui visent à minimiser notre impact environnemental dès la conception des projets et donc au plus près des sources potentielles d'impacts. Je trouve également important de pouvoir participer à la réinsertion professionnelle sur les chantiers de forage, ce partenariat solidaire étant bénéfique à tous. »

Enfin, j'apprécie toute démarche pédagogique d'information auprès du public et notamment des enfants, cela permet une sensibilisation dès le plus jeune âge aux enjeux de la géothermie ! »

## Tiphaine Auzière

« À l'aune des enjeux liés au changement climatique, je suis heureuse d'avoir intégré le comité de mission du groupe Arverne qui s'engage à soutenir une transition énergétique innovante et ambitieuse. En tant que membre du Conseil d'administration du groupe, il me paraissait important d'établir une passerelle avec ce comité démontrant ainsi que la mission est un enjeu d'importance dans la gouvernance pour Arverne. »

Concernant les réalisations du groupe ces derniers mois, je suis particulièrement sensible à celles visant à améliorer le bien-être des collaborateurs telles que la mise en place du nouveau système de rotation, le développement de l'application digitale pour favoriser le dialogue, la formation au code de conduite pour tous les collaborateurs ou encore la charte télétravail. »

## Guillaume Tarnaud

« J'ai eu la chance de voir Arverne Group naître et qu'il me soit donné de participer à en dessiner les premiers contours. »

Il ne vous aura pas échappé, qu'Arverne Group est devenu Entreprise à Mission dès son plus jeune âge : le Cap était dessiné presque avant de faire ses premiers pas. »

Cela en dit long sur la place que cette mission occupe chez Arverne Group : en devenant Entreprise à Mission, nous n'avons rien ajouté de plus, nous avons décrit ce que nous sommes ! »

Engagés vis-à-vis de ceux qui nous regardent, c'est aussi et pour beaucoup un engagement que nous avons pris vis-à-vis de ceux qui nous ont rejoint. »

Avec l'ensemble du Comité, je prendrai soin de veiller à ce que nous gardions ce cap, fédérateur et puissant. »

A man in a high-visibility orange vest and a checkered shirt is shown in profile, looking towards the left. In the background, a yellow tractor is visible in a green field under a clear blue sky.

# RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

sur la vérification de l'exécution des  
objectifs sociaux et environnementaux



KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex

# Arverne Group

**Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux**

Période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Arverne Group

2 Av. du Président Pierre Angot, 64000 Pau

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S A  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex

## Arverne Group

2 Av. du Président Pierre Angot, 64000 Pau

### Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité »), désigné comme organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1884<sup>1</sup> nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans le rapport du comité de mission et relatives à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023, joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce

## Conclusion

### Respect de l'ensemble des objectifs sociaux et environnementaux

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux » et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité ait atteint les objectifs opérationnels qu'elle a définis, pour chaque objectif social ou environnemental retenu en application du 2<sup>o</sup> de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts et que
- par conséquent, l'entité respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

---

Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1884 portée disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



## Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- Les diligences menées ont mis en évidence des axes d'amélioration en matière de définition, traçabilité et formalisation des procédures de reporting sur certains indicateurs de suivi des objectifs de la mission, et notamment pour les objectifs opérationnels suivants :
  - Au moins deux actions d'innovation par an sur le périmètre du groupe pour minimiser notre impact environnemental
  - Au moins quatre actions de plaidoyer par an au total au niveau du groupe pour promouvoir les bienfaits de la géothermie et/ou du lithium géothermal
  - Au moins une action par an par entité visant à améliorer la qualité de l'expérience collaborateur
- En raison de la mise en place récente d'une partie du dispositif de pilotage de la mission, une partie des indicateurs clés de suivi des objectifs de la mission sont qualitatifs. Concernant les indicateurs « carbone » en particulier, nous comprenons que lorsque l'entité aura produit son premier bilan carbone d'ici fin 2024, l'étape suivante sera de travailler à la détermination d'une trajectoire carbone et d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre

## Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans le rapport du comité de mission (ou disponible sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité).

## Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Comme indiqué dans le rapport du comité de mission, les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement.

## Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce.

Arverne Group

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023

3



- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son rapport en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune

Ce rapport est joint au rapport de gestion du Conseil d'administration.

### **Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant**

En application des dispositions de l'article R 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

### **Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable**

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R 210-21 du code de commerce à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes *Intervention du commissaire aux comptes, intervention de l'OTI – Sociétés à mission*, tenant lieu de programme de vérification, et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)<sup>2</sup>.

### **Indépendance et contrôle qualité**

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

<sup>2</sup> ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

#### **Arverne Group**

Rapport de l'un des commissaires aux comptes désigné organisme tiers indépendant sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux  
Période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023



## Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre septembre 2023 et mars 2024 sur une durée totale d'intervention de deux semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons notamment mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, représentant notamment la direction du Groupe et des filiales.

## Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux :

- Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité ;
- Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur
  - les informations disponibles dans l'entité (par exemple : procès-verbaux des réunions du conseil, échanges avec le comité social et économique, comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, analyses des risques) ;
  - la feuille de route de société à mission et le dernier rapport du comité de mission établi depuis la dernière vérification ;
  - le cas échéant, ses publications (par exemple : plaquette commerciale, rapport de gestion, rapport intégré sur le site internet) ;
- Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, la cohérence entre :

## Arverne Group

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux  
Période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

5



- les informations collectées ;
- la raison d'être et
- les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous nous sommes enquis de l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesure de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental, et nous avons vérifié si les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que le rapport du comité de mission ;
- nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission et avons corroboré l'information collectée avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts de l'entité. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans le rapport du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous nous sommes enquis auprès de la direction générale de l'entité des moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous avons vérifié la présence dans le rapport du comité de mission d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;
- nous avons apprécié l'adéquation des moyens mis en œuvre visant au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
- nous avons vérifié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs, et notamment nous avons
  - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
  - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
  - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
  - mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés par des vérifications sur site au siège du Groupe et couvrent 100% des données utilisées pour le calcul des indicateurs
- apprécié la cohérence d'ensemble du rapport du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission

Arverne Group

Rapport de l'un des commissaires aux comptes désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux  
Période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

6



Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris la Défense, le 29 mars 2024.

KPMG S A

Signature  
numérique de  
Nicolas Castagnet

Nicolas Castagnet  
Associé

Fanny Houlliot  
Expert ESG

Arverne Group

Rapport de l'un des commissaires aux comptes désigné organisme tiers indépendant sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux  
Période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

7



*Entreprise à mission depuis 2022*

2 avenue du Président Pierre Angot  
64000 PAU

[www.arverne.earth](http://www.arverne.earth)